



Union Syndicale Régionale Agroalimentaire et forestière CGT de Bourgogne et Franche-Comté



Région
Bourgogne/
Franche Comté

Ouvrier(e)s agricoles défendez vos droits !!!

Tous les acquis des Conventions Collectives Territoriales doivent être maintenus !!!

Le 1^{er} avril 2021 la convention collective nationale de la production agricole et des CUMA a été étendue. Cette convention a été élaborée après plusieurs années de batailles et de négociations. Le patronat agricole veut utiliser la création de la convention nationale pour remettre en cause tous les acquis contenus dans les conventions collectives territoriales et/ou professionnelles.

La CGT, dans l'unité avec FO, CGC et CFTC, mène la bataille pour le maintien des acquis des salariés agricoles. Le préambule de la CCN le **précise « les conventions collectives territoriales et/ ou professionnelles ne sont pas remises en cause. Elles deviennent des accords collectifs étendus ».**

Ainsi, grâce à ce préambule, **tous droits importants contenus dans les conventions collectives locales continuent de s'appliquer.**

De plus la convention collective nationale précise que le principe de faveur s'applique. **Ce sont donc les droits les plus favorables pour les salariés qui s'appliquent, à la fois ceux de la convention collective nationale et ceux de la convention collective territoriale.**

Cette volonté de casse des acquis a été clairement exprimée par la FRSEA et CUMA de Bourgogne Franche-Comté lors des deux premières réunions de commission mixte en mars 2020, exigeant la négociation d'un seul accord régional. **Sur ce point, un courrier unitaire de la CGT, FO, CGC et CFTC leur a été adressé, pour exiger une mise en conformité à périmètre constant, et de garder tous les avantages acquis des 3 conventions collectives.**

Ne les laisser pas faire !!! mobilisez-vous !!!

Alors même qu'aucune négociation n'est eue lieu, afin de mettre en conformité les 3 conventions collectives, la FRSEA et les CUMA ont choisi unilatéralement de les dénoncer. L'objectif des patrons vise à négocier un seul et même accord interdépartemental **en harmonisant tous les acquis**

par le bas, et en faisant des moyennes, ce qui revient à « déshabiller Paul pour habiller Jacques », pour la CGT c'est inadmissible !!!

Salaire de misère, non-respect des droits, horaires à rallonge, conditions de travail exécrables, précarité, toujours plus de profit sur le dos des salariés voilà ce que veulent les patrons !!! Pour la CGT il est hors de question de négocier avec une « épée de Damoclès » au-dessus de la tête, lors de la prochaine commission mixte du 3 juin !!!

Pour la CGT nous exigeons :

- Le retrait immédiat des trois dénonciations
- La mise en conformité des conventions collectives territoriales existantes
- Le maintien comme le prévoit la convention collective nationale, de tous les acquis.

Face à cette situation inacceptable, orchestrer par la FRSEA et les CUMA de Bourgogne Franche-Comté, l'Union Syndicale Régionale CGT appelle tous les salariés agricole et viticole à se mobiliser massivement le 3 juin à la chambre d'agriculture de Bretonnière à 14h00, lors de la commission mixte pour exiger le retrait immédiat des dénonciations des conventions collectives territoriales !!!

BULLETIN D'ADHESION ET CONTACT

Nom / Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Bulletin à envoyer à :

Email : cgt.ulsco@gmail.com

Tél : 06 46 36 87 56

